



Syndicat Intercommunal pour le Traitement  
des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine

## **NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

## **BUDGET 2021**

**COMMISSION DES FINANCES DU 17 MARS 2021**

## **1- ELEMENTS DE CONTEXTE DE L'ELABORATION DU BUDGET 2021**

Déjà depuis 2018, l'activité économique mondiale montrait des signes d'essoufflement, avec des perspectives (avant Covid) pour 2020, d'une croissance économique mondiale devant être la plus faible depuis la crise financière de 2008/2009.

Le FMI dans son rapport annuel 2020, indique que la crise sanitaire, qui a vu la suspension quasi totale de l'activité économique mondiale au printemps 2020, a donné lieu à la pire récession depuis la grande dépression de 2008. « L'ampleur et la rapidité de l'effondrement ont été sans précédent. La crise a ébranlé la stabilité financière mondiale et paralysé de larges pans de l'économie planétaire (...) »<sup>1</sup>.

Depuis 2017, les autorités chinoises ont décidé de barrer l'accès à leurs marchés à différentes catégories de produits à recycler, ce qui a généré des perturbations durables que les marchés n'ont pas encore réussi à intégrer.

Dans ce contexte, l'évolution prévisionnelle pour 2021 des prix de revente des matériaux (sauf les briques alimentaires), est dans le prolongement de 2019 et 2020, en chute importante, atteignant dans leur grande majorité les prix planchers contractuels.

Les orientations de la loi de finances pour 2021 comprennent les évolutions suivantes : une augmentation très forte de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), passant de 9 € HT à 14 € HT/ tonne incinérée, et en parallèle le passage à un taux bonifié de TVA à 5,5% pour certaines activités liées à la pré-collecte, collecte et traitement.

## **2- ORIENTATIONS POUR 2021 (RAPPEL DU DOB)**

Dans le contexte 2021, les objectifs recherchés par le SITRU sont de maintenir un service public de qualité et la capacité à financer la politique d'investissement :

- **Maintenir un excédent brut de fonctionnement prévisionnel 2021** suffisant pour reconstituer un autofinancement et limiter un nouveau recours à l'emprunt pour financer les investissements ;
- **Tout en maîtrisant l'augmentation des contributions des adhérents**, malgré l'augmentation des charges liées au traitement, liées aux tonnages, et à la TGAP.

---

<sup>1</sup> <https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2020/eng/downloads/imf-annual-report-2020-fr.pdf>

### 3- COMPTE ADMINISTRATIF 2020

#### A – résultat de clôture 2020

Le budget 2020 est clôturé avec :

- un résultat de fonctionnement excédentaire de **3 774 553,82 €** ;
- un résultat réel déficitaire d'investissement de **-1 255 938,06 €** ;
- un résultat déficitaire d'investissement après prise en compte des dépenses et recettes reportées de **-409 755,97 €**,

Soit un résultat excédentaire total égal à **3 364 797,85 €**.

#### RESULTAT DE CLOTURE 2020 - Conforme au compte de gestion

	Fonctionnement	Investissement
Solde d'exécution d'investissement 2019 reporté en recettes en 2020 (chap. 001)		794 752,48
Résultat de fonctionnement 2019 reporté en recettes en 2020 (chap. 002)	2 147 425,58	
<b>Recettes 2020</b>	18 083 027,86	104 442,80
<b>Dépenses 2020</b>	-16 455 899,62	-2 155 133,34
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>1 627 128,24</b>	<b>-2 050 690,54</b>
Résultat réel 2020 après prise du résultat reporté de 2019	3 774 553,82	-1 255 938,06

<b>Recettes d'investissement 2020 reportées sur 2021</b>		3 626 231,38
<b>Dépenses d'investissement 2020 reportées sur 2021</b>		-2 780 049,29
Résultats à prendre en compte dans l'affectation du résultat	3 774 553,82	-409 755,97

#### Besoin de financement de la section d'investissement :

La section d'investissement présentant un besoin de financement de **409 755,97 €**, après prise en compte des recettes et dépenses 2020 reportées sur 2021, il est nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2020, pour ce montant.

Le résultat 2020 de la section de fonctionnement (**3 774 553,82 €**) doit donc être en partie affecté en recettes d'investissement pour le montant du besoin de financement (**409 755,97 €**) au compte 1068, le reste du résultat excédentaire pouvant être affecté au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté de N-1 » pour un montant de **3 364 797,85 €**.

#### AFFECTATION DES EXCEDENTS/DEFICITS 2020 DANS LE BUDGET 2021

	Fonctionnement	Investissement
Résultat réel 2020	3 774 553,82	-1 255 938,06
Affectation de l'excédent en recettes de fonctionnement 2021 (c/002)	3 364 797,85	
Inscription du solde déficitaire 2020 en dépenses d'investissement 2021 (c/001)		1 255 938,06
Affectation de l'excédent de fonctionnement en recettes investissement 2021 si besoin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement après prise en compte des reports (c/1068)		409 755,97

### B- Détail du compte administratif 2020

#### B1 - Dépenses de fonctionnement 2020

Chap.	DEPENSES	Budget 2020	CA 2020	% réalisé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 756 429,00	15 478 181,83	92,37%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	436 450,00	406 448,79	93,13%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00	0,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	125 056,00	55 846,69	44,66%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>17 317 935,00</b>	<b>15 940 477,31</b>	<b>92,05%</b>
66	CHARGES FINANCIERES	612 980,64	446 173,35	72,79%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	0,00	0,00%
68	PROVISION OBLIGATOIRE CONTENTIEUX	0,00	0,00	
68	PROVISION OBLIGATOIRE IMPAYES	0,00	0,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	158 715,41		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>18 099 631,05</b>	<b>16 386 650,66</b>	<b>90,54%</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 549 148,45		
042	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	76 414,37	69 248,96	90,62%
043	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS DANS LA SECTION	830 192,60	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 455 755,42</b>	<b>69 248,96</b>	<b>2,82%</b>
<b>Total hors déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				
002	RESULTAT REPORTE			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>20 555 386,47</b>	<b>16 455 899,62</b>	<b>80,06%</b>

Hors virement (qui ne se réalise pas et participe de l'excédent structurel de la section de fonctionnement) et dépenses d'ordre, le taux de réalisation de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement est de l'ordre de **91%**.

**Chapitre 011 « charges à caractère général » :** la crise sanitaire du Covid a empêché la réalisation d'une grande partie des actions de communication et de prévention ; il est à souligner que les dépenses de traitement ont été inférieures au prévisionnel (réalisation : 14 923 k€ / Budgété : 15 957 k€) ;

**Chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » :** démission d'un agent au 1<sup>er</sup> septembre 2020 (poste vacant durant 4 mois) ;

**Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » :** reversement aux collectivités concernées du soutien CITEO aux ambassadeurs de tri budgété pour 60 k€ ; celui-ci n'ayant pas été perçu par le SITRU en 2020, aucune somme n'a été reversée. (La recette correspondante n'a pas été encaissée).

**Chapitre 66 « charges financières » :** les opérations relatives à la sortie des emprunts structurés n'ont finalement pas été réalisées en 2020.

**Chapitre 043 « opérations d'ordre de transferts dans la section » :** les opérations relatives à la sortie des emprunts structurés n'ont finalement pas été réalisées en 2020.

## B2- Recettes de fonctionnement 2020

Chap.	RECETTES	Budget 2020	CA 2020	% réalisé
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	6 067,52	
70	PRODUITS DES SERVICES	2 506 501,00	1 640 193,91	65,44%
73	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	
739	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMP. ET TAXES	0,00	0,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 387 680,00	15 596 713,11	95,17%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	913 730,00	838 927,89	91,81%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>19 807 911,00</b>	<b>18 081 902,43</b>	<b>91,29%</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 050,00	1 125,43	36,90%
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>19 810 961,00</b>	<b>18 083 027,86</b>	<b>91,28%</b>
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	
043	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS DANS LA SECTION	830 192,60	0,00	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>830 192,60</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total hors excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>20 641 153,60</b>	<b>18 083 027,86</b>	<b>87,61%</b>
002	RESULTAT REPORTE	2 147 425,58	2 147 425,58	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>22 788 579,18</b>	<b>20 230 453,44</b>	<b>88,77%</b>

Le taux de réalisation de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement **est de l'ordre de 91%**.

**Chapitre 70 « produits des services du domaines et ventes » :** importante baisse des recettes liées à une diminution conséquente des apports du SYCTOM de tonnages à incinérer (5 600 tonnes non apportées sur un engagement de 15 000 tonnes (- 570 k€) et recettes repreneurs en très forte baisse (- 268 k€) ;

**Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » :** les participations venant des éco-organismes ne sont réalisées qu'à hauteur de 70% par rapport au budget 2020 (- 792 k€) ;

**Chapitre 75 « autres produits de gestion de courante » :** les recettes liées au réseau de chaleur n'ont été réalisées que pour 92% ;

**Chapitre 043 « opérations d'ordre de transferts dans la section » :** les opérations relatives à la sortie des emprunts structurés n'ont finalement pas été réalisées en 2020.

### B3- Dépenses d'investissement 2020

Chap.	DEPENSES	Budget 2020	CA 2020	% réalisé
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 666 384,94	1 916 384,94	28,75%
	<i>Dont remboursement du capital de la dette</i>	<i>1 916 384,94</i>	<i>1 916 384,94</i>	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 729,14	25 613,55	27,92%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	616 372,81	13 040,69	2,12%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 339 628,41	178 328,32	5,34%
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00	0,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	24 000,00	21 765,84	90,69%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>10 838 115,30</b>	<b>2 155 133,34</b>	<b>19,88%</b>

### Détail des réalisations 2020 pour les principales opérations d'investissement :

Opération 2018-01	EXTENSION DECHETTERIE DE CARRIERES SUR SEINE	2020		2021	
		Budget 2020	Réalisé 2020	Reports de 2020	Budget 2021
		2 136 365,44	64 301,70	1 502 359,88	960 000,00
Chapitre 20		21 313,07	13 265,22	8 255,46	0,00
Chapitre 21		438 000,00	268,00	0,00	510 000,00
Chapitre 23		1 677 052,37	50 768,48	1 494 104,42	450 000,00

Opération 2019-02	BASSINS TAMPONS ET ENROBES CRISTAL	2020		2021	
		Budget 2020	Réalisé 2020	Reports de 2020	Budget 2021
		1 103 457,72	117 841,38	637 462,61	25 000,00
Chapitre 20		10 906,94	0,00	906,94	0,00
Chapitre 21		12 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23		1 080 550,78	117 841,38	636 555,67	25 000,00

Opération 2020-01	INTERFACE ENTRE LE RESEAU DE CHALEUR URBAIN (RCU) ET L'USINE CRISTAL	2020		2021	
		Budget 2020	Réalisé 2020	Reports de 2020	Budget 2021
		567 000,00	0,00	533 294,40	1 350 000,00
Chapitre 20		40 000,00	0,00	0,00	0
Chapitre 23		527 000,00	0,00	533 294,40	1 350 000,00

**Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées »** : remboursement anticipé du capital des deux emprunts structurés, budgété pour 4 750 k€. Les opérations relatives à la sortie des emprunts structurés n'ont finalement pas été réalisées en 2020.

**Des reports en dépenses pour un montant de 2 780 k€ (Cf. infra §4- B3).**

#### **B4- Recettes d'investissement 2020**

Chap.	RECETTES	Budget 2020	CA 2020	% réalisé
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	34 300,00	13 428,00	39,15%
1068	<i>Dont Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	0,00	0,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	209 500,00	0,00	0,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 150 000,00	0,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 549 148,45		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	76 414,37	69 248,96	90,62%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	24 000,00	21 765,84	90,69%
001	RESULTAT REPORTE	794 752,48	794 752,48	100,00%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>10 838 115,30</b>	<b>899 195,28</b>	<b>8,30%</b>

**Des reports en recettes pour un montant de 3 626 k€ (Cf. infra §4- B4).**

#### 4- PROPOSITION DE BUDGET 2021

##### A- Proposition d'équilibre du budget 2021 (Cf. annexe)

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Crédits proposés fonctionnement</b>	<b>18 286 426,93 €</b>	<b>19 280 640,60 €</b>
<b>Résultat reporté au c/002</b>		<b>3 364 797,85 €</b>
<b>Dépenses imprévues (ch. 020)</b>	<b>35 000,00 €</b>	
<b>Virement à l'investissement (ch. 023)</b>	<b>4 324 011,52 €</b>	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT 2021</b>	<b>22 645 438,45 €</b>	<b>22 645 438,45 €</b>

Les crédits proposés en fonctionnement comprennent les opérations relatives à la sortie des emprunts structurés (830 k€ équilibrés en dépenses et recettes), ainsi que 142 k€ supplémentaires au chapitre des intérêts de la dette.

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT 2021</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Crédits proposés investissement</b>	<b>9 168 439,97 €</b>	<b>9 578 195,94 €</b>
<b>Restes à réaliser de 2020</b>	<b>2 780 049,29 €</b>	<b>3 626 231,38 €</b>
<b>Solde d'exécution reporté au c/001</b>	<b>1 255 938,06 €</b>	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT 2021</b>	<b>13 204 427,32 €</b>	<b>13 204 427,32 €</b>

Les crédits proposés en investissement comprennent le remboursement anticipé et le refinancement du capital des emprunts structurés (4 750 k€ équilibrés en dépenses et recettes) ce qui explique le montant important des crédits proposés.

<b>TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT 2021</b>	<b>35 849 865,77 €</b>	<b>35 849 865,77 €</b>
---	------------------------	------------------------



## B- Détail des propositions du budget 2021

### B 1 – Dépenses de fonctionnement 2021

Chapitre	Réalisé 2019	Réalisé 2020	2021 (prévisionnel)	% évolution 2021/2020
011-Charges à caractère général	13 981 290,33 €	15 478 181,83 €	16 301 350,69 €	5,32%
012-Charges de personnel et frais assimilés	396 847,09 €	406 448,79 €	438 000,00 €	7,76%
65-Autres charges de gestion courante	113 378,74 €	55 846,69 €	74 410,00 €	33,24%
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>14 491 516,16 €</b>	<b>15 940 477,31 €</b>	<b>16 813 760,69 €</b>	<b>5,48%</b>
66-Charges financières	517 204,43 €	446 173,35 €	514 545,19 €	15,32%
67-Charges exceptionnelles	39 346,40 €	0,00 €	61 000,00 €	
<b>Total des dépenses réelles (A)</b>	<b>15 048 066,99 €</b>	<b>16 386 650,66 €</b>	<b>17 389 305,88 €</b>	<b>6,12%</b>
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 280,83 €	69 248,96 €	66 928,45 €	-3,35%
043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			830 192,60 €	
<b>Total des dépenses d'ordre (B)</b>	<b>57 280,83 €</b>	<b>69 248,96 €</b>	<b>897 121,05 €</b>	<b>1195,50%</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement (A+B) - Hors virement à la section d'investissement et dépenses imprévues</b>	<b>15 105 347,82 €</b>	<b>16 455 899,62 €</b>	<b>18 286 426,93 €</b>	<b>11,12%</b>

#### Les dépenses à caractère général (Chapitre 011) :

- **Hors traitement** (fluides, nettoyage, contrats d'entretien, travaux d'entretien des bâtiments, fournitures consommables, communication, prévention, divers services...) : ces prestations représentent 5% des dépenses tracées au chapitre 011. Les prestations de prévention communication ont été sous-réalisées en 2020, en raison de la crise sanitaire (budgété 2020 : 253 k€ /réalisé 2020 : 71 k€). Elles sont budgétées pour 2021 pour 183 k€. Les autres dépenses récurrentes ont un niveau stable par rapport à 2020.  
Est prise en compte sur 2021 dans le cadre du renouvellement de la DSP de l'usine CRISTAL qui arrive à son terme le 31 décembre 2022, une dépense ponctuelle d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui vient s'ajouter aux charges du chapitre 011 pour 72 k€.
- **Traitement** (prestations de traitement des déchets par le SITRU), qui représentent 95 % des dépenses tracées au chapitre 011, augmentent essentiellement en raison de la hausse des prix unitaires de traitement (principalement l'incinération) et de la

hausse prévisionnelle des tonnages. (Réalisé 2020 : 14 923 k€ / Budget 2021 : 15 535 k€ soit une augmentation de 4,10%).

**La masse salariale (chapitre 012)** augmente de 7,76 % par rapport au réalisé 2020 (+ 0,46 % par rapport au budget 2020) : en effet ce chapitre a été sous-réalisé en 2020, un agent ayant démissionné au 1<sup>er</sup> septembre, non remplacé jusqu'au 31 décembre.

Le budget 2021 prend en compte l'effet année pleine de ce poste remplacé, ainsi que :

- les mesures de revalorisation statutaire des grilles indiciaires,
- l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT),
- la revalorisation annuelle des régimes indemnitaires,
- l'augmentation de charges sociales et patronales CNRACL de 0,27% au 01 01 2021,

**Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)** (indemnités des élus, subventions (ORDIF), charges exceptionnelles, provision pour dépenses imprévues connaissent une hausse prévisionnelle de 33,24 % due essentiellement à :

- La budgétisation sur ce chapitre des abonnements et concessions informatiques qui étaient jusque-là budgétés au chapitre 20 (9 k€) ;

En effet, sur les autres charges :

- les indemnités des élus ( chapitre 65) restent stables en légère augmentation ;
- la subvention à l'ORDIF ( chapitre 65) reste au même niveau qu'en 2020 ;

**Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** : comprennent le montant de régularisation de la TVA définitive pour 61 000 €, en raison de la réalisation de recettes 2020 inférieure aux prévisions liées aux prestations repreneurs et remboursements SYCTOM.

**Les charges financières (chapitre 66)** baissent (*cf. infra, article 6 « endettement »*).  
*L'emprunt 2020 ne sera remboursé qu'à partir de 2022.*

**Les dépenses imprévues (chapitre 020)** sont réduites à 35 k€ au lieu de 158 k€ en 2020.

**Le virement à l'investissement (chapitre 023)** augmente du fait de l'augmentation de la capacité d'autofinancement (compte 002).

## B 2 – Recettes de fonctionnement 2021

Exercice	Réalisé 2019	Réalisé 2020	2021 (prévisionnel)	% évolution 2021/2020
013-Atténuations de charges	2 038,31 €	6 067,52 €	0,00 €	-100,00%
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	2 295 198,43 €	1 640 193,91 €	1 216 173,00 €	-25,85%
74-Dotations, subventions et participations	14 098 139,84 €	15 596 713,11 €	16 389 275,00 €	5,08%
75-Autres produits de gestion courante	834 067,42 €	838 927,89 €	845 000,00 €	0,72%
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>17 229 444,00 €</b>	<b>18 081 902,43 €</b>	<b>18 450 448,00 €</b>	<b>2,04%</b>
77-Produits exceptionnels	23 329,40 €	1 125,43 €	0,00 €	-100,00%
<b>Total des recettes réelles (A)</b>	<b>17 252 773,40 €</b>	<b>18 083 027,86 €</b>	<b>18 450 448,00 €</b>	<b>2,03%</b>
042 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			830 192,60 €	
<b>Total des recettes d'ordre (B)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>830 192,60 €</b>	
<b>Total des recettes hors résultat de fonctionnement reporté (A+B)</b>	<b>17 252 773,40 €</b>	<b>18 083 027,86 €</b>	<b>19 280 640,60 €</b>	<b>6,62%</b>
002-Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €	2 147 425,58 €	3 364 797,85 €	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>17 252 773,40 €</b>	<b>20 230 453,44 €</b>	<b>22 645 438,45 €</b>	<b>11,94%</b>

**Les produits des services** enregistrés dans le chapitre 70, sont majoritairement composés de recettes liées au traitement des déchets (contrats repreneurs, recettes liées à la convention d'OMR du SYCTOM), avec, à compter de 2019, deux redevances liées au nouveau contrat de concession du réseau de chaleur signé avec la société CRISTAL ECO CHALEUR, qui a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une durée de 15 ans. Ils connaissent une baisse prévisionnelle liée à la chute des prix unitaires de reprise des matériaux, mais aussi à la baisse de l'apport de tonnages incinérables par le SYCTOM (5 000 tonnes prévues, au lieu de 15 000 tonnes antérieurement).

**Les dotations et participations (chapitre 74)** qui comptabilisent le financement du SITRU par ses adhérents par le biais de la contribution au traitement des déchets et de la contribution directe, mais aussi les soutiens des éco-organismes, connaissent une hausse prévisionnelle globale, liée à la hausse des dépenses prévisionnelles de traitement, due essentiellement :

- A la hausse des contributions traitement des adhérents.
- Hausse de 2% de la contribution directe.

**Les autres produits** sont en hausse sur le poste suivant :

- Chapitre 75 : révision annuelle de la redevance versée au SITRU par la société Cristal Eco Chaleur (part forfaitaire et augmentation de la vente de chaleur) dans le cadre de la convention de concession du réseau de chaleur qui a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une durée de 15 ans.

**Résultat reporté c/002** - (*cf. supra, article 3 « compte administratif – Résultat de clôture »*).

- **B3 Dépenses d'investissement 2021**

Chap.	DEPENSES	2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 693 239,97
	<i>Dont remboursement du capital de la dette</i>	<i>1 943 239,97</i>
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	640 200,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 825 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	<b>0,00</b>
	RESTES A REALISER	2 780 049,29
001	RESULTAT REPORTE	1 255 938,06
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>13 204 427,32</b>

**Prévision au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » :**

- du remboursement du capital de la dette à hauteur de 1 943 k€ ( cf. *infra* § 6) ;
- des écritures nécessaires au réaménagement pour passage à taux fixe, des deux emprunts structurés du SITRU contractés auprès du groupe Caisse d'Epargne, au capital restant dû au 31 décembre 2020 respectivement de :
  - o Emprunt n° 7 780 224 : 3 000 000 €
  - o Emprunt n°A0207011 : 1 750 000 €
    - Soit un total de 4 750 k€

Le remboursement anticipé (dépense) et refinancement (recettes) s'équilibrent en dépenses et recettes d'investissement au chapitre pour un montant de 4 750 000 €.

**Des investissements 2021 (Chap. 20, 21 et 23) à hauteur de : 2 475 K€**

- Travaux d'extension de la déchetterie de Carrières-sur-Seine : 960 K€
  - o *Achat de compacteurs et bornes d'apport (450 k€)*
  - o *Matériel pour les contrôles d'accès (60k€)*
  - o *Aléas des travaux d'extension (200 k€)*
  - o *Lot 5 du marché infructueux en 2020 (250 k€)*
- Usine CRISTAL : amélioration interface réseau chaleur (RCU) 1 350 K€
- Travaux de réparation Cristal (bâtiment/toiture) : 100 k€
- Usine CRISTAL : Bassin tampon et enrobés travaux supplémentaires : 25 K€
- Divers mobiliers, matériels informatiques, licences : 40 K€

**Des restes à réaliser de 2020 en investissement à hauteur de : 2 780 K€**

et dont les opérations les plus importantes sont :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - Création d'un bassin tampon à l'usine CRISTAL :                       | <b>637 k€</b>   |
| - Extension de la déchetterie de Carrières-sur-Seine :                  | <b>1 502 k€</b> |
| - Avenant 7 SUEZ – Interface RCU :                                      | <b>533 k€</b>   |
| - Equipement de suivi de calibrage des appareils de mesure des rejets : | <b>48 k€</b>    |
| - Déchetterie de Rueil – Suspension :                                   | <b>50 k€</b>    |
| - Divers (matériel et licences informatiques) :                         | <b>8 k€</b>     |

- **B4 recettes d'investissement 2021**

Chap.	RECETTES	2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	437 255,97
1068	<i>Dont Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	409 755,97
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 750 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	<b>4 324 011,52</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	66 928,45
	RESTES A REALISER	3 626 231,38
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>13 204 427,32</b>

La section d'investissement est principalement abondée en recettes par le virement de la section de fonctionnement (**4,3 millions d'€**) qui représente près de 32% des ressources de la section.

**Les autres recettes inscrites sont, par ordre décroissant :**

- Emprunt : refinancement du capital des deux emprunts structurés suite à réaménagement pour passer à taux fixe (équilibré par l'inscription du même montant en dépenses d'investissement pour le remboursement anticipé) : **4 750 k€** ;
- Excédent de fonctionnement capitalisé (couverture du besoin de financement de la section d'investissement suite à la clôture 2020) : **409 k€**
- Dotation aux amortissements et autres opérations d'ordre : **67 k€** ;
- FCTVA : **27,5 k€**.

**Pour 2021, sont inscrits dans les reports en recettes, pour un montant global de 3 626 k€ :**

- l'emprunt à l'investissement 2020, contracté sur l'exercice pour un montant de **3 400 k€**, mais non mobilisé en 2020. Il sera mobilisé au fur et à mesure de l'avancement des travaux au cours d'exercice 2021, et en tout état de cause, avant le 31 décembre 2021. Le remboursement commencera à prendre effet à compter de 2022 ;
- trois subventions notifiées de la Région pour **226 k€** :
  - o 200 000 € pour les travaux d'extension de la déchetterie de Carrières-sur-Seine ;
  - o 7 918 € pour l'étude sur la méthanisation (demande de versement transmise) ;
  - o 18 313,38 € pour la pose de panneaux photovoltaïques à la déchetterie de Carrières-sur-Seine.

## 5- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

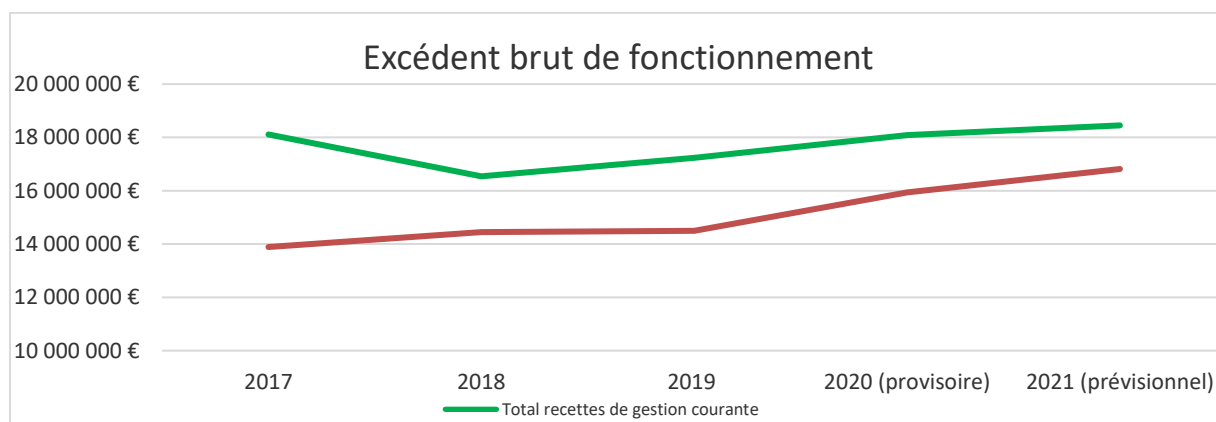
L'**Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)** est le solde de gestion qui représente la première source d'épargne et vient alimenter l'autofinancement de la collectivité.

Les recettes de gestion courante, ont connu un léger redressement en 2019, après un creux en 2018, et continuent en légère hausse en 2020, essentiellement due à l'arrivée de deux nouvelles collectivités contributrices amenant une augmentation du montant des contributions traitement.

Les dépenses suivent la même pente, car liées au coût du traitement pour deux nouvelles communes.

L'épargne brute prévisionnelle 2021, en baisse par rapport aux années précédents, est la résultante de l'effort fait par le SITRU pour limiter la hausse des contributions au traitement, tout en préservant sa situation financière.

En K€	2017	2018	2019	2020	2021 prév
Recettes courantes (A)	18 104	16 539	17 229	18 081	18 450
Dépenses courantes (B)	13 887	14 451	14 491	15 940	16 814
<b>EBF (A-B)</b>	<b>4 217</b>	<b>2 088</b>	<b>2 738</b>	<b>2 141</b>	<b>1 636</b>





**L'épargne brute (appelée aussi Capacité d'autofinancement brute) représente l'excédent du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement du capital de la dette, dépenses d'équipement...) et constitue le socle de la richesse financière.**

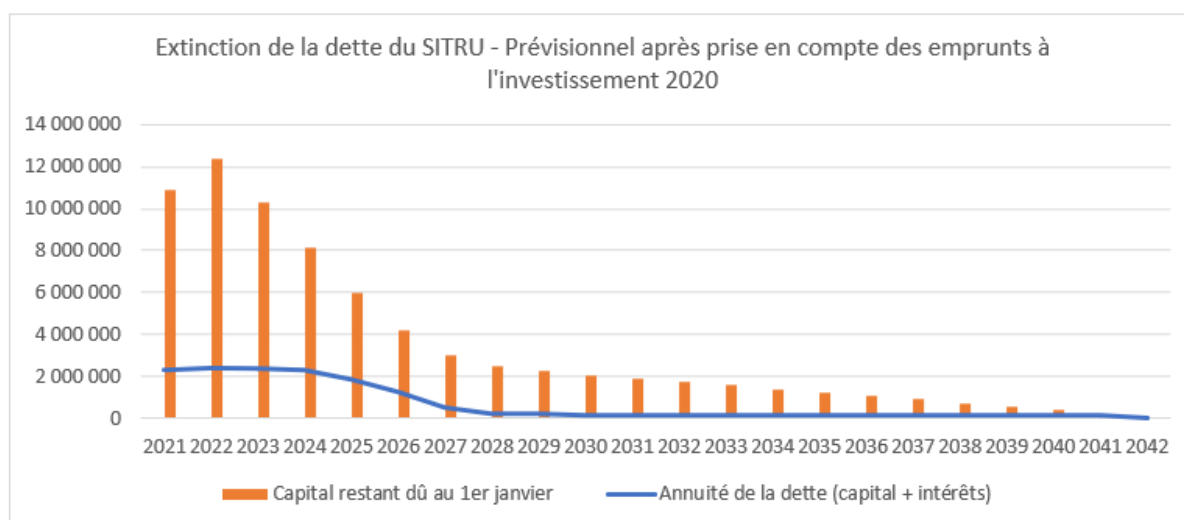
<b>Soldes intermédiaires de gestion (en K€)</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021(prévisionnel)</b>
<b>EBF</b>	<b>4 217</b>	<b>2 088</b>	<b>2 738</b>	<b>2 141</b>	<b>1 636</b>
+ Produits exceptionnels (Chapitres 77 et 78)	48	237	23	1	0
- Charges exceptionnelles (Chapitres 67 et 68)	684	0	39	0	61
<b>Epargne de gestion</b>	<b>3 581</b>	<b>2 325</b>	<b>2 722</b>	<b>2 142</b>	<b>1 576</b>
- Intérêts dus au titre de l'exercice	659	588	517	446	514
<b>Capacité d'autofinancement brute (CAF brute)</b>	<b>2 922</b>	<b>1 737</b>	<b>2 205</b>	<b>1 696</b>	<b>1 061</b>

## 6- ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

### Extinction de la dette – Tableau prévisionnel

Le tableau prévisionnel au 1<sup>er</sup> janvier 2021 d'extinction de la dette est le suivant :

Année	Annuité de la dette (capital + intérêts)	Capital restant dû au 1er janvier
2021	2 337 420,25	10 928 152,93 €
2022	2 423 512,65	12 384 912,96 €
2023	2 421 307,60	10 297 681,16 €
2024	2 338 773,13	8 141 968,97 €
2025	1 878 075,97	5 991 843,15 €
2026	1 284 747,49	4 229 690,00 €
2027	509 738,23	3 006 783,01 €
2028	247 313,25	2 529 243,94
2029	245 407,42	2 300 678,71
2030	175 917,00	2 071 080,66
2031	175 917,00	1 908 027,77
2032	175 917,00	1 743 928,85
2033	175 917,00	1 578 777,16
2034	175 917,00	1 412 565,96
2035	175 917,00	1 245 288,46
2036	175 917,00	1 076 937,80
2037	175 917,00	907 507,10
2038	175 917,00	736 989,44
2039	175 917,00	565 377,87
2040	175 917,00	392 665,33
2041	175 917,00	218 844,76
2042	43 979,25	43 909,09
<b>Total</b>	<b>15 841 279,24</b>	



L'emprunt à l'investissement 2020 se monte à 3,4 millions d'€, contractés auprès de la

banque postale décomposés en :

- 1 prêt relais de 100 000 € à taux fixe (0,22%), mobilisé dès signature, avec remboursement du capital in fine en 2024 ;
- 2 prêts « verts » à taux fixe (0,64 %), remboursables sur une durée de 20 ans :
  - o 1,6 millions d'€ pour les travaux à l'usine CRISTAL
  - o 1,7 millions d'€ pour les travaux d'extension de la déchetterie de Carrières-sur-Seine.

Ces emprunts doivent être mobilisés avant le 31 décembre 2021. **Ils commenceront à être remboursés à compter de 2022.**

### Structure et nature de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 10 emprunts sont en cours de remboursement, pour un capital initial de 32 585 157 €. L'emprunt le plus ancien a été contracté en 2005.

Cette dette est constituée de :

- 8 emprunts simples à taux fixe ;
- 2 emprunts à taux bonifié révisable auprès du groupe Caisse d'Épargne. A ce titre le SITRU a contractualisé avec l'Etat afin de bénéficier du fonds de soutien. Il est en cours de négociation avec la banque afin de récupérer des taux fixes sur ces deux emprunts (les actuels taux bonifiés qui sont de 3.35% et 4.15%).

Ces emprunts seront en totalité remboursés en 2027.

L'intérêt de la dette hors ICNE diminue de 468 k€ en 2020 à **394 k€ en 2021**.

Le taux d'intérêt moyen de la dette remboursée en 2021 est de **3,73%**.

Le remboursement du capital passe de **1 916 k€** en 2020 à **1 943 k€ en 2021**, soit une annuité à **2 337 k€ en 2021**.

L'encours du capital au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de **10 928 k€** et sera ramené à **8 985 k€** au 31 décembre 2021, non compris l'emprunt à taux fixe (0,64%) contracté pour les investissements 2020, pour un capital de 3,4 millions d'euros, dont le remboursement commencera sur l'exercice 2022.

### Le taux d'endettement

Ce taux est calculé en prenant l'encours de la dette en capital au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit 12 844 k€, rapporté aux recettes réelles de fonctionnement 2020 (18 083 k€).

Le taux d'endettement du SITRU pour 2020, en diminution est de 71,03%.

	2017	2018	2019	2020 (provisoire)
Encours de la dette en capital au 1er janvier	18 445 083,86 €	16 602 140,01 €	14 735 614,62 €	12 844 537,87 €
Encours de la dette en capital au 1er janvier nouveaux emprunts	0,00 €		0,00 €	
Recettes réelles de fonctionnement	18 152 556,18 €	16 777 615,82 €	17 252 773,40 €	18 082 159,88 €
<b>Taux d'endettement</b>	101,61%	98,95%	85,41%	71,03%

Ce ratio permet de juger de l'endettement d'une collectivité au regard de ses ressources dont il est admis qu'il doit être inférieur à 2.

Pour le SITRU, ce ratio est de 0,71, et permettrait le cas échéant au SITRU de passer de nouveaux emprunts d'investissement, qui pourraient être à partir de 2022 ou 2023, en fonction des arbitrages du Comité syndical : la réhabilitation du four n°2, la méthanisation...

Ces projets dépendant de facteurs externes (évolution de la TGAP, population, réglementations, et objectifs pluriannuels de la RIDF), feront l'objet d'une veille attentive.

## 7- EFFECTIF ET CHARGES DE PERSONNEL au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

Cadre d'emploi	Missions	Durée hebdomadaire	Nombre de postes créés	Effectif pourvu	Poste vacant
<b>Filière technique</b>					
Ingénieur territorial	Directeur général	Temps complet (35 h)	1	1 ingénieur principal	0
Technicien territorial	Technicien déchets	Temps complet (35 h)	1	1 technicien principal de 2 <sup>e</sup> classe	0
<b>Filière administrative</b>					
Attaché territorial	Responsable administratif et financier	Temps complet (35 h)	1	1 attaché principal	0
Adjoint administratif territorial	Chargé d'accueil et secrétariat	Temps complet (35 h)	1	1 adjoint administratif	0
	Secrétaire	Temps complet (35 h)	1	0	1
	Agent comptable	Temps complet (35 h)	1	1 adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	0
	Chargé de communication	Temps complet (35 h)	1	1 adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	0
<b>TOTAL</b>			<b>7</b>	<b>6</b>	<b>1</b>

### Evolution des dépenses de personnel en 2021 :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Chapitre 012</b>	381 787,00 €	419 605,00 €	419 244,00 €	396 847,00 €	406 448,79 €	438 000,00 €
		9,91%	-0,09%	-5,34%	2,42%	7,76%